

**A la fermeture des inscriptions des candidats au poste de chef d'Etat provisoire, la commission bicamérale a retenu le dossier de treize postulants. Les noms du président de la chambre des sénateurs, Jocelerme Privert, d'Edgar Leblanc Fils et Déjean Bélisaire, deux anciens présidents du sénat, figurent sur la liste.**

En effet, sur la liste des inscrits se trouvent des personnalités connues et peu connues dans le paysage politique haïtien.

Il s'agit de : Mackenson Cangé, Jean Lutès Duverra, Jean Thomas Félicien, Géraud Charles, Joseph Sergo Louis Charles, Jean Pierre Jean Raynold, Ecclesias Donatien, Amos Duboirant, Edgard Leblanc Fils, Gedeon Gedelus, Jocelerme Privert, Janot Sanon, Déjean Bélisaire.

Parmi eux, seulement Jocelerme Privert et Edgard Leblanc Fils ont présenté à la commission bicamérale la fiche de la DGI attestant l'acquittement de la somme des 500 mille gourdes requise.

La séance en assemblée nationale pour élire le chef d'Etat provisoire afin de combler le vide présidentiel aura lieu samedi 13 février.

Le jour suivant, soit le 14 février, aura lieu l'investiture de l' élu à la présidence provisoire.